



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'UE

Objectif transmission TPE

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- [#Économie territoriale](#)
- [#Création d'entreprise](#)
- [#Reprise d'entreprise](#)

La Région souhaite favoriser la transmission des entreprises en Nouvelle-Aquitaine et augmenter le nombre de reprises effectives. Il s'agit d'un parcours d'accompagnement des TPE cédants à la transmission.

Objectif

Le parcours d'accompagnement des cédants à la transmission d'une durée de 21 heures en moyenne se décompose en trois phases :

- Une première phase d'entretien de positionnement.
- Une deuxième phase de diagnostic de l'entreprise et d'évaluation financière de la valeur de l'entreprise.
- Une troisième phase de mise en relation avec des repreneurs potentiels et de promotion de l'entreprise à céder. La réalisation des trois étapes est obligatoire pour valider un parcours.

Calendrier

Etude des dossiers : A réception du dossier transmis.

Bénéficiaire

Cet accompagnement est destiné aux cédants d'entreprise.

Montant

La Région finance avec l'aide des fonds européens 80% des frais liés à la réalisation de l'action, soit un reste à charge de 20% pour l'entreprise.

Critères de sélection

Critères pour entrer dans le parcours « objectif Transmission » :

- Entreprise immatriculée au Registre National des Entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat.
- Entreprise installée en Nouvelle-Aquitaine.
- Entreprise immatriculée depuis + de 3 ans.
- < 25 salariés.
- Pas de notion de territoire prioritaire ou vulnérable pour les entreprises à céder.

Comment faire ma demande ?

1. Contacter le/la conseiller(ère) transmission de la chambre consulaire (CMA ou CCI) de son département (Cf liste en PJ)

Après échange et présentation des besoins, il sera proposé au dirigeant soit d'entrer dans le dispositif régional « objectif Transmission », soit un autre accompagnement (...) hors programme.

2. Réalisation d'un diagnostic et d'une évaluation financière de la valeur de l'entreprise.
3. Mise en relation - promotion

Correspondants

• Direction de l'économie territoriale

Service Relation aux Usagers

[0549384938](tel:0549384938)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption